

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE FACULTAIRE

**PROCÈS-VERBAL de la cent-cinquantième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 11 février 2026, à 13h30 en mode hybride (N-7050 - Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

AUDET, FRANÇOIS
BOUCHARD, VALÉRIE
CARRON, DJEMILA
CHAGNON, RACHEL
CHARRON, SIMON
CHASSÉ, ALICE
CYR-REID, VÉRONIQUE
DUPUIS-DÉRI, FRANCIS
ERGUN, MAHIR
FARGET, DORIS
GAGNON, FRÉDÉRIC
JANNARD, CLÉMENT
JEGEN, MAYA
LAUZON, CAMÉLIA
LECLER, ROMAIN
MASSIE, JUSTIN
MATHIEU, CATHERINE
NDAO, ASNA
NDIAYE, NDEYE DIEYNABA
RIOUX, MICHÈLE
TRILSCH, MIRJA
YATES, STÉPHANIE

DIRECTEUR DE L'IEIM
REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
PROFESSEUR.E REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES JURIDIQUES
DOYENNE
CONSEILLER À LA VIE ÉTUDIANTE
REPRÉSENTANTE SUBSTITUT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉ.E.S DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
DIRECTEUR INTÉrimAIRE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DU BACCALAURÉAT EN SCIENCE POLITIQUE
VICE-DOYENNE AUX ÉTUDES
ÉTUDIANTE REPRÉSENTANTE DE L'AFESPED
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRID
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALAURÉATS BIDISCIPLINAIRES

INVITÉES

ANANIAN, PRISCILLA
COX, RACHEL
PUECH, CAROLINE

VICE-RECTRICE ASSOCIÉE, RELANCE DU QUARTIER LATIN
DIRECTRICE, CERTIFICAT EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL
ASSISTANTE DE LA VICE-RECTRICE

MEMBRES ABSENTS*

BOULANGER, ÉRIC*
BRETON-LE GOFF, GAËLLE*
CHEVRIER, MARC
FORGET, PATRICK
LAFRANCE, XAVIER*
SYLVAIN, MARIKA
*ABSENCE MOTIVÉE

REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE SCIENCE POLITIQUE
PROFESSEUR REPRÉSENTANT LA COMMISSION DES ÉTUDES
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS EN DROIT

OBSERVATEURS PRÉSENTS

BRUNET, LYSA
DE CHAMPLAIN, OLIVIER
DORAIS, SÉBASTIEN
DUCHESNE, JULIE
MÉTAIS, ÉLINE
POOL-BOURQUE, CATHERINE
VAILLANCOURT, MARIE-HÉLÈNE

AGENTE DE GESTION DES ÉTUDES
CONSEILLER À LA RECHERCHE
CONSEILLER AUX ÉTUDES
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE
COORDONNATRICE FORMATION CONTINUE
AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

BOUDREAULT, ISABELLE

SECRÉTAIRE DE DÉCANAT

Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-cinquantième (150^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire**
- 2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-neuvième (149^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 11 janvier 2026**
- 3. Affaires en découlant**
 - 3.1 Registre des suivis
- 4. Consultations**
 - 4.1 Nomination direction du Baccalauréat en relations internationales et droit international
 - 4.2 Renouvellement de l'entente avec l'Institut d'études politiques de Grenoble (IEPG)
 - 4.3 Nomination de Frédérick Gagnon à titre de directeur intérimaire du baccalauréat en science politique
 - 4.4 Suspension du traitement des demandes d'admission des personnes stagiaires postdoctorales non rémunérées au sein de la Faculté
- 5. Présentation**

14 h Priscilla Ananian, vice-rectrice associée à la Relance du Quartier Latin
- 6. Information**
 - 6.1 Point d'information de la doyenne
 - 6.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études
 - 6.3 Point d'information de la vice-doyenne à la recherche
 - 6.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques
 - 6.5 Point d'information du directeur du Département de science politique
 - 6.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)
 - 6.7 Point d'information de la coordonnatrice de la Formation continue (CdP)
- 7. Affaires des personnes chargées de cours**
- 8. Affaires étudiantes**
- 9. Motions d'accueil, de remerciements et de félicitations**
- 10. Date de la prochaine réunion**

Mercredi 11 mars 2026 à 13h30.
- 7. Levée de l'assemblée**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Le directeur de l'IEIM, François Audet, préside la séance, et Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-cinquantième (150^e) assemblée ordinaire du 11 février 2026 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

L'ordre du jour de la cent-cinquantième (150^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Maya Jegen, appuyé par Doris Farget, et adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-neuvième (149^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 14 janvier 2026

Le procès-verbal de la cent-quarante-neuvième (149^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Maya Jegen, appuyé par Rachel Chagnon, et adopté tel que présenté en séance.

3. Affaires en découlant

Registre des suivis de la séance du 14 janvier 2026

5.1 Le tableau d'honneur

Un rapport a été réalisé. Le Comité des études devra se prononcer sur la nécessité de conserver ce tableau. Le cas échéant, une proposition sera formulée afin de définir les critères de sélection permettant d'y figurer.

5.1 Formation IA

Une formation sur la façon d'envisager notre rapport à l'IA dans le processus d'évaluation de nos cours sera offerte le 15 avril prochain. Le Carrefour technopédagogique fournira plus de détails sur le déroulement de cet atelier. Toutes les coordonnées à cette séance seront communiquées sous peu. Une discussion a également eu lieu avec les représentants de l'AFESPED afin que leurs membres puissent eux aussi amorcer une réflexion sur l'IA et sur son intégration appropriée. La bibliothèque offre déjà des formations à ce sujet. Une vérification sera effectuée afin de s'assurer que ces formations répondent réellement aux besoins.

5.2 Communication des coordonnées des personnes étudiantes internationales

La discussion concernait principalement les personnes étudiantes en provenance de Grenoble : sont-ils couverts par les services offerts par les associations étudiantes ? Il s'avère que les personnes étudiantes de Grenoble paient leurs frais de scolarité à leur université, tandis que ceux de l'UQAM, les paient à l'UQAM. Comme ils ne paient pas ici, il revient à l'association de décider si elle souhaite les accueillir, sachant qu'ils ne versent pas les frais d'adhésion. Au besoin, les noms seront transmis.

4. Consultations

4.1 Nomination à la direction du Baccalauréat en relations internationales et droit international

Nomination à la direction de l'Unité de programme du baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI)

Résolution CFSPD 2025-2026-1003

ATTENDU la fin du mandat le 31 mai 2026 de la professeure Michèle Rioux;

ATTENDU l'avis de vacance à la direction de l'Unité de programme du BRIDI;

ATTENDU l'Assemblée d'élection tenue le 26 janvier 2026, sous la présidence de Maya Jegen, vice-doyenne aux études de la Faculté de science politique et de droit, et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU la résolution 2026-01-26-001 du Comité de programme du BRIDI entérinant à l'unanimité la nomination du professeur Olivier Barsalou, à titre de directeur de ce programme;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Doris Farget, appuyé par Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination du professeur Olivier Barsalou à titre de directeur de l'Unité de programme du BRIDI pour un mandat de trois ans, commençant le 1^{er} juin 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Renouvellement de l'entente avec l'Institut d'études politiques de Grenoble (IEPG)

Renouvellement de l'entente avec l'Institut d'études politiques de Grenoble (IEPG) relative au profil double diplôme IEPG (1996)

Résolution CFSPD-2025-2026-1004

ATTENDU les documents en annexes;

ATTENDU le profil double diplôme IEPG de la maîtrise en science politique, en vigueur depuis l'automne 2020 (2020-CE-13802);

ATTENDU que l'entente et son avenant relatifs à ce profil sont venus à échéance en août 2025;

ATTENDU le bilan globalement positif des cinq dernières années, au cours desquelles 27 personnes étudiantes de l'IEPG et 26 personnes étudiantes de l'UQAM ont pu en bénéficier;

ATTENDU les échanges tenus avec le partenaire, qui souhaite renouveler l'entente dans les mêmes termes, mais sur la base du gabarit d'entente institutionnel de l'IEPG;

ATTENDU que le recours au gabarit d'entente institutionnel de l'IEPG nécessitera un certain temps pour une analyse approfondie par différents services de l'UQAM, dont le Service des affaires juridiques;

ATTENDU la volonté mutuelle de ne pas interrompre l'admission au profil de double diplôme UQAM-IEPG d'ici la signature du renouvellement sur la base du gabarit d'entente institutionnel de l'IEPG;

ATTENDU le projet de renouvellement d'un an de l'entente, révisé par les différents services de l'UQAM, dont le Service des affaires juridiques;

ATTENDU la résolution COP-MSP-20260127-01 adoptée par le Comité de programme de la Maîtrise en science politique à l'occasion d'un vote électronique qui s'est tenu le 27 janvier 2026;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR Ndeye Dieynaba Ndiaye, appuyé par Romain Lecler, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE le renouvellement de l'entente avec l'IEPG relative au profil double diplôme de la maîtrise en science politique (1996), pour une entrée en vigueur rétroactive au 24 août 2025 et se terminant le 23 août 2026;

DEMEURE dans l'attente du projet de renouvellement d'entente sur la base du gabarit d'entente institutionnel de l'IEPG, en vue d'un renouvellement à partir du 24 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Nomination de Frédérick Gagnon à titre de directeur intérimaire du baccalauréat en science politique

Nomination du professeur Frédérick Gagnon à titre de directeur intérimaire de l'Unité de programme de 1^{er} cycle en science politique

Résolution CFSPD-2025-2026-1005

ATTENDU la résolution DSP-2025-2026-44 adoptée par le Département de science politique le 12 novembre 2025;

ATTENDU le congé de parentalité du directeur de l'Unité de programme de 1^{er} cycle en science politique Xavier Lafrance;

ATTENDU la disponibilité du professeur Frédérick Gagnon pour assurer la direction intérimaire de l'Unité de programme de 1^{er} cycle en science politique;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Justin Massie, appuyé par Rachel Chagnon, que le Conseil académique Facultaire :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination du professeur Frédérick Gagnon comme directeur intérimaire de l'Unité de programme de 1^{er} cycle en science politique, pour la période du congé parental du professeur Xavier Lafrance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Suspension du traitement des demandes d'admission des personnes stagiaires postdoctorales non rémunérées au sein de la Faculté

La vice-doyenne à la recherche a déposé un projet de résolution provenant du Comité de la recherche facultaire. Ce projet porte sur la pratique d'octroyer un statut de stagiaire postdoctoral

à des personnes qui n'ont pas de sources de rémunération, que ce soient des bourses ou des contrats de recherche.

Les stagiaires postdoctoraux bénéficiant d'un financement du CRSH, FRQ, ou autre, ou encore d'un contrat de travail ne seront pas visés par cette mesure. Les stagiaires postdoctoraux non rémunérés qui sont déjà reconnus par la FSPD ne sont pas concernés non plus.

Plénière

D'emblée, la possibilité pour une personne non rémunérée d'avoir par ailleurs les appuis requis afin de poursuivre un projet postdoctoral est nommée. Il est suggéré que la Faculté reconnaisse ce type de profil. On rappelle aussi que l'accès au postdoctorat est limité par la rareté des financements, ce qui exclut des personnes candidates pourtant qualifiées qui ne peuvent ainsi bonifier leurs parcours.

En réponse, il est mentionné que la FSPD ne peut vérifier l'état des finances d'une personne candidate à un postdoctorat et donc sa capacité réelle à mener un projet dans les meilleures conditions possibles. L'évaluation d'une candidature repose uniquement sur un formulaire, sans entretien. Enfin, la valeur d'un postdoctorat réalisé en parallèle d'un emploi pose question, compte tenu du temps restreint qu'un candidat, qu'une candidate peut en théorie y consacrer.

Présentement, il y a quatre ou cinq cas non rémunérés. Ils sont exonérés de cette résolution. Il a été aussi nommé la question du nombre de cas concernés par les enjeux particuliers car ce point n'a pas fait l'objet de discussion lors d'Assemblée départementale en sciences juridiques.

Un membre du conseil mentionne que l'évaluation d'un dossier devrait reposer sur deux critères essentiels : la capacité du candidat à réaliser son mandat et son adhésion aux conditions offertes. La responsabilité d'en assurer la vérification incomberait à la professeure, au professeur. Si ces deux conditions sont remplies, la suspension de cette catégorie de postdoctorat porterait préjudice aux candidates, aux candidats.

Il a été nommé aussi que la finalité des stages postdoctorat est de renforcer et bonifier les dossiers de recherche des stagiaires postdoctoraux à travers le développement de compétences et des expertises et c'est un point majeur à intégrer dans les discussions.

Ce point est momentanément suspendu à 14 h pour recevoir la présentation de la vice-rectrice à la relance du Quartier latin.

Retour.

Une proposition d'amendement est reçue. Deux attendus, ainsi qu'une nuance dans la clôture (en gras), sont ajoutés à la résolution :

ATTENDU l'obligation de développer de la recherche dans des conditions de travail respectueuses des droits fondamentaux des stagiaires post-doctoraux, notamment le droit à un travail décent;

ATTENDU les difficultés d'obtenir du financement pour le stage post-doctoral aussi bien au niveau de la FSPD, de l'UQAM, qu'auprès des organismes subventionnaires;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Ndeye Dieynaba Ndiaye, appuyé par Alice Chassé que le Conseil académique facultaire :

SUSPENDRE immédiatement le traitement des demandes d'admission pour les stages postdoctoraux **qui n'ont aucun financement** jusqu'à ce que le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion (VRRCD) ait revu les règles institutionnelles entourant l'accueil de personnes stagiaires postdoctorales. Il est aussi demandé au VRRCD de réviser l'annexe 8 de la Politique n° 10.

La plénière reprend sur la proposition d'amendement.

On nuance que le financement pourrait provenir d'une autre source que les subventions des organismes officiels et il fallait considérer la mission de l'UQAM par rapport à la démocratisation des savoirs et de l'accessibilité. Cependant, on souligne que le Vice-décanat à la recherche ne possède aucun moyen de vérifier la capacité financière de ces personnes aspirantes postdoctorales. Tout en mentionnant qu'elle ne doute pas des valeurs éthiques des personnes qui encadrent des post-doctorants sans subvention, la personne responsable de ces dossiers a indiqué que si l'amendement était adopté avec la modification demandée, elle devra refuser, par éthique, de signer toute demande d'admission d'un state postdoctoral non rémunéré. En effet, la personne précise que son interprétation du droit à un travail décent est d'avoir une paie : elle ne peut concevoir comment on peut accéder à un travail décent sans rémunération, à moins qu'on remette sur pied l'esclavage.

On mentionne que la ou le stagiaire postdoctoral intègre un laboratoire pour parfaire ses compétences sous supervision. Cependant, le manque de financement récurrent, notamment à la FSPD, crée un paradoxe : faut-il restreindre l'accès à la recherche faute de moyen ? Si certains suggèrent de limiter les admissions au doctorat ou au postdoctorat, une telle mesure contredirait les valeurs d'inclusion et d'accompagnement de l'UQAM. Il relève donc de la responsabilité des professeures, des professeurs de garantir aux personnes candidates des conditions de recherche optimales, malgré les contraintes financières institutionnelles.

L'amendement vise à ne pas exclure les stagiaires capables de s'autofinancer initialement, tout en s'efforçant de trouver un financement futur par souci d'éthique. Après un doctorat, l'accès aux laboratoires devrait être fondé sur le mérite et non sur l'origine des fonds.

Une intervention souligne que même si les intentions sont louables, la notion d'autofinancement reste ambiguë : provient-elle d'une fortune personnelle ou d'un emploi cumulé ? Cette incertitude génère des risques réels de vulnérabilité. Si l'on suppose l'intégrité de chacun, la réalité du milieu académique montre que l'exploitation existe. Autoriser l'absence de financement officiel ouvre ainsi la porte à des situations précaires. Plusieurs universités canadiennes ne permettent d'ailleurs pas les postdoctorats non rémunérés.

Une autre intervention attire l'attention sur un autre aspect du financement. En effet, cela ne représente pas qu'une ressource monétaire, cela constitue également une validation scientifique par les pairs. L'obtention d'une bourse par concours atteste de la rigueur de la méthode et de la pertinence du projet. Cette évaluation externe garantit la valeur de la démarche de recherche, transformant une initiative personnelle en une contribution reconnue par la communauté académique.

La plénière se termine par l'information de l'attente d'un arbitrage de la vice-rectrice à la recherche concernant l'encadrement institutionnel des stages non rémunérés. Cette réflexion déterminera si, et à quelles conditions, l'UQAM souhaite maintenir cette pratique dans les statuts.

Le vote, à main levée, est demandé.

Pour : 4
Contre 9
Abstention : 5

L'amendement est refusé à la majorité.

Un membre du Conseil académique demande le vote sur la résolution d'origine.

Suspension du traitement des demandes d'admission des personnes stagiaires postdoctorales non rémunérées au sein de la Faculté

Résolution CFSPD-2025-2026-1006

ATTENDU la résolution 2026-CFR-FSPD_01 du Comité facultaire de la recherche adoptée le 20 janvier 2026;

ATTENDU l'annexe 8 de la politique 10 de la recherche qui pose le principe selon lequel, en règle générale, les stagiaires postdoctoraux doivent disposer des ressources financières suffisantes pour la durée de leur stage (bourses, contrats...);

ATTENDU le moratoire adopté par le comité de la recherche et de la création de la Faculté de communication de l'UQAM le 8 décembre 2022 à l'effet de suspendre le traitement des dossiers des personnes stagiaires postdoctorales non rémunérées;

ATTENDU le consensus au sein du comité de la recherche de la Faculté des sciences de l'UQAM, qui depuis 10 ans, donne la consigne à l'effet qu'un minimum de 30 000 \$ par année est requis pour l'accueil d'une personne stagiaire postdoctorale;

ATTENDU que l'UQAM est l'une des seules universités membres de l'Association canadienne des administrateurs postdoctoraux (CAPA) à accueillir des personnes stagiaires postdoctorales non rémunérées;

ATTENDU que l'inscription de personnes stagiaires postdoctorales non rémunérées soulève des enjeux particuliers;

ATTENDU les discussions tenues en Comité de direction de la Faculté de science politique et droit de l'UQAM, ainsi que celles tenues au Conseil de la recherche et de la création de l'UQAM au cours de l'automne 2025;

ATTENDU l'absence de cadre normatif à la Faculté de science politique et droit en la matière;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité de la recherche de la Faculté de science politique et de droit, que Conseil académique facultaire :

SUSPENDRE immédiatement le traitement des demandes d'admission pour les stages postdoctoraux non rémunérés jusqu'à ce que le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion (VRRCD) ait revu les règles institutionnelles entourant l'accueil de personnes stagiaires postdoctorales. Il est aussi demandé au VRRCD de réviser l'annexe 8 de la Politique n° 10.

Le vote est demandé.

Pour : 11
Contre : 2
Abstention : 5
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5. Présentation – Priscilla Ananian, vice-rectrice associée à la Relance du Quartier Latin

La vice-rectrice, Priscilla Ananian et Caroline Puech, assistante de la vice-rectrice, se présentent à la séance pour une présentation qui portera sur les faits saillants de la relance, de la mobilisation de la communauté professorale ainsi que sur le Grand rendez-vous Quartier latin 2026. Le tout sera suivi d'une période de questions.

La démarche s'articule autour de la vision du quartier apprenant. Plus de 700 rencontres ont eu lieu avec les différents intervenants. Plus près de nous, le débat électoral, organisé par la Faculté, a remporté un vif succès. Le conseiller élu du district, Claude Pinard, maintenant bras droit de la mairesse, a d'ailleurs mentionné qu'il s'agissait de son meilleur débat de la campagne électorale municipale, notamment grâce aux échanges avec les professeurs et les personnes expertes. On se souvient également de la prestation de la professeure Caroline Patsias, qui a elle aussi remporté un vif succès.

Le quartier apprenant est une démarche inspirée du réseau des villes apprenantes de l'UNESCO qui regroupe plus de 425 villes réparties dans 91 pays. Le fil conducteur en est l'apprentissage tout au long de la vie, décliné selon une diversité d'enjeux propres à chaque milieu. La particularité du contexte local y est pleinement reconnue. Tous les milieux, culturel, communautaire, du savoir, de la santé, des affaires ainsi que les pouvoirs publics et les citoyennes et les citoyens sont appelés à s'imbriquer les uns aux autres. Il s'agit de mettre en commun les ressources disponibles. La Commission canadienne de l'UNESCO patronne cette démarche. Les commerçants, BNAQ, le milieu culturel y voient tous un avantage à collaborer pour dynamiser le quartier.

Plusieurs projets ont vu le jour grâce à cette initiative :

Le Parcours signature Quartier latin

Il faut d'abord faire connaître le Quartier Latin et s'assurer qu'il soit reconnu. Il s'agit de mieux comprendre son passé, de le relier au présent et de le projeter vers l'avenir. Il est essentiel que tous partagent une connaissance commune de l'histoire du Quartier Latin. On constate que peu de gens la connaissent. Une somme de 1.2 millions a été accordée pour ce projet. Des démarches sont en cours afin d'obtenir un financement supplémentaire.

Arborescences

Une expérience pratique sur l'espace public. Des étudiants en design ont travaillé pendant une session sur ce projet. Nous souhaitons créer davantage d'espaces agréables afin de permettre aux personnes de se reconnecter à leur territoire. Un jury a déterminé le projet qui serait retenu. Les personnes gagnantes ont reçu un stage rémunéré. Cent trente-trois activités de type apprenantes se sont déroulées, le tout dans une ambiance récréative favorisant l'apprentissage. Le projet a duré quatre mois et recommencera en juin prochain. Un appel à projet sera lancé pour les personnes qui désirent y participer.

Co-habitation sociale

Avec l'appui de l'administration municipale actuelle, l'idée de ce projet vise bien plus que l'aménagement d'espaces décoratifs. L'objectif est de créer des stations accueillantes, invitant tout le monde à s'y arrêter et s'y rencontrer.

La mobilisation sociale est bien engagée. Déjà l'UQAM, par l'entremise de sa halte-chaleur et des personnes étudiantes, offre son soutien. Le CIUSS finance également l'implantation d'une halte permanente. Un registre de bénévoles a été mis en place et, en seulement trois jours, plus d'une centaine de personnes étudiantes s'y sont inscrites.

Bureau de projet de la relance du Quartier latin

Une journée portes ouvertes sera organisée afin de faire découvrir ce nouvel espace, situé au 1564, rue St-Denis. Un appel à projets sera lancé pour permettre à des étudiantes, des étudiants de travailler, en collaboration avec nos partenaires, sur des enjeux liés au Quartier latin. Les personnes sélectionnées auront la possibilité de travailler au sein de ce bureau.

Mobilisation de la communauté professorale

Ancrer les apprentissages

Quelques professeures, professeurs ont manifesté leur intérêt à développer des cours ancrés dans la réalité du Quartier latin. Ils ont été accompagnés afin d'établir des liens avec les organismes communautaires du secteur, qui peuvent notamment contribuer en partageant leur expertise et en participant à certaines activités pédagogiques. Quatre organismes ont déjà confirmé leur participation. D'autres ont démontré un intérêt, tout en cherchant encore les ressources nécessaires pour s'engager pleinement. À ce jour, trois cours ont pu être offerts dans ce cadre. À terme, le souhait est que ces initiatives prennent une dimension interfacultaire. L'ensemble pourrait être structuré autour d'un événement commun favorisant les échanges, le croisement des expertises et le dialogue entre les différentes disciplines.

Faire connaître les initiatives

Lorsqu'on effectue une recherche formelle en lien avec le Quartier latin, très peu de résultats apparaissent. Les contributions de l'université sont souvent discrètes et passent sous le radar. L'objectif est donc de réaliser un recensement afin de favoriser les maillages et d'amplifier la portée des initiatives existantes, qu'il s'agisse de stages, de sièges sur des conseils d'administration ou d'autres formes d'engagement. Un formulaire sera mis en ligne prochainement pour faciliter ce recensement. Il importe également de rassembler les expertises

afin de faire rayonner l'université au-delà de ses murs. Dans les prochaines semaines, un appel sera lancé à l'ensemble du corps professoral souhaitant organiser des activités de vulgarisation dans les espaces publics.

Rassembler

Une date à retenir : le 6 mai - 2^e édition du Grand Rendez-vous du Quartier latin.

Cet événement vise à faire progresser la reconnaissance du secteur en tant que Quartier apprenant. La Ville de Montréal soutient avec enthousiasme ce projet auprès des instances concernées, une collaboration essentielle puisque c'est elle qui doit officiellement déposer la candidature. La démarche a été présentée à Paris par Priscilla Ananian et le recteur de l'UQAM. Par ailleurs, des échanges constructifs se poursuivent avec Hambourg, siège du Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO. Malgré la spécificité de notre statut de quartier, l'organisation se montre ouverte à notre dossier.

Fin de la présentation. On remercie la vice-rectrice pour sa présence à la séance.

6. Information

6.1 Point d'information de la doyenne

Lancement des Journées de la persévérance

Le Vice-rectorat à la vie académique a annoncé la tenue de la première édition des Journées de la persévérance, qui se dérouleront du 16 au 20 février prochain. Cette initiative vise à souligner et à valoriser la détermination de la communauté étudiante ainsi que l'engagement des membres du corps enseignant. Des communications officielles seront diffusées prochainement et une programmation d'activités sera offerte.

Transmission des listes de locaux aux associations étudiantes

La mise en œuvre de la résolution concernant cette demande a été suspendue en raison de la discussion en cours entre les Associations étudiantes et le Vice-rectorat à la vie académique (VRVA). Ces échanges ont abouti à l'adoption d'une position commune. En vertu de cette entente, le VRVA transmettra directement aux Associations les informations relatives aux locaux de cours associés à leurs départements respectifs. Par conséquent, les Facultés sont libérées de l'obligation de fournir ces listes, cette responsabilité incombant désormais au VRVA. Des précisions complémentaires seront communiquées prochainement.

6.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études

Statistiques des inscriptions session hiver 2026

Pour l'ensemble de la Faculté, la situation demeure stable par rapport à l'hiver 2025. Ce résultat s'explique principalement par le taux de réinscription des anciennes personnes étudiantes qui reviennent. Toutefois, cette stabilité masque une diminution du nombre de nouveaux étudiants, nouvelles étudiantes, ce qui pourrait nuire aux résultats des futures inscriptions.

Portes ouvertes du samedi 7 février 2026

Des remerciements sont destinés aux personnes qui y ont organisé les dernières portes ouvertes ainsi qu'à celles qui y ont participé. Bien que l'achalandage aux kiosques ait été plus faible, les présentations des programmes de la Faculté ont attiré davantage de visiteurs que par le passé. On espère que cet intérêt se reflètera dans les prochaines demandes d'admission et inscriptions.

Double diplôme avec l'Université de Liège

Le programme a été officiellement lancé le 5 février dernier, en présence de la doyenne et du directeur du programme. Une invitation est lancée à promouvoir, auprès des personnes étudiantes en 3^e année de baccalauréat, cette opportunité afin de leur faire découvrir les perspectives offertes par ce nouveau parcours.

Mobilisation des Facultés et des services pour le Plan d'action dédié à la réussite étudiante

L'UQAM élabore actuellement un plan d'action pour la réussite étudiante qui reflètera les réalités de la communauté uqamienne. Afin de répondre aux objectifs de ce plan, une démarche collaborative et inclusive sera mise sur pied. Une série d'ateliers de cocréation sera offerte aux différents groupes concernés (personnes étudiantes, corps enseignant et personnel de soutien). De plus amples informations seront diffusées sous peu.

6.3 Point d'information de la vice-doyenne à la recherche

Dossier Meta

Les échéances respectent le tableau d'octroi. La proposition a été transmise aux Services des affaires juridiques et le dossier complet sera présenté lors de la séance du Conseil académique du 11 mars prochain. D'ici là, une rencontre d'information se tiendra, le 25 février 2026 à 12h30 au local A-1330, afin de présenter la proposition.

Calendrier prévisionnel et provisoire

Le Comité de la recherche est présentement sur un projet pilote visant à alléger le calendrier. Dans cette optique, les concours estivaux sont devancés. La date de tombée du concours facultaire initialement prévue le 10 juillet, est déplacée au 10 juin. Ce changement facilitera l'évaluation des dossiers et permettra de transmettre plus rapidement les résultats aux professeurs, professeurs concernés. Le site web est à jour.

Nouvelle personne au Vice-décanat à la recherche

Les démarches entreprises pour accroître le support à la recherche ont porté fruits. Lena Trottein travaille maintenant une journée et demie par semaine pour prêter main-forte au Vice-décanat à la recherche.

6.4 Point d'information du Département des sciences juridiques

Prochaine direction au Département des sciences juridiques

Aucune candidature n'a été reçue lors du premier appel. Un deuxième appel sera lancé vers le 9 mars pour cette fonction.

Nouveaux postes

Deux autres postes seront ouverts cette année, soit un poste en Droit des technologies et vie numérique, ainsi qu'un autre en Droit privé.

6.5 Point d'information du directeur du Département de science politique

Direction

Le professeur Julian Durazo-Herrmann sera le nouveau directeur du Département de science politique. Son entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} juin prochain.

Nouvelle embauche

Le processus de dotation pour le poste en organisations internationales est sur le point d'aboutir. L'embauche est prévue pour la semaine prochaine.

6.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)

Rendez-vous Gérin-Lajoie

La cinquième édition des Rendez-vous Gérin-Lajoie se tiendront du 14 au 16 avril prochain. Plusieurs professeures, professeurs et unités de recherche de la Faculté sont impliqués. À cette occasion, un prix sera remis à M^e Louise Arbour pour souligner son implication en matière des droits humains.

École d'été : L'Inde, pivot de l'Indo-Pacifique : sa place dans la géopolitique mondiale et son impact sur le Canada

L'école se déroulera du 8 au 15 mai 2025. Tout va très bien : les inscriptions vont bon train.

6.7 Point d'information de la coordonnatrice du Centre de développement professionnel

Activités

Plus d'une quinzaine d'activités sont prévues. Le midi-discussion du 6 février dernier, S'engager en politique : parcours, défis et opportunités avec Manon Massé, a obtenu un vif succès. Une séance de mentorat en droit se déroulera la semaine prochaine. De nombreuses inscriptions ont déjà été enregistrées. On termine en rappelant que le cocktail de réseautage aura lieu le 18 mars prochain.

7. Affaires des personnes chargées de cours

8. Affaires étudiantes

Réalisations

Les dernières statistiques indiquent que plus de 140 projets se sont déjà réalisés depuis le début de l'année. Ces initiatives vont de la simple réunion au soutien à l'organisation de colloque.

9. Motions d'accueil, de remerciements et de félicitations

10. Affaires des personnes chargées de cours

11. Date de la prochaine réunion

Mercredi 11 mars 2026 à 13h30

12. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 15h27.



Rachel Chagnon, doyenne

Isabelle Boudreault

Isabelle Boudreault, secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 6 MAI 2026